



IVAN CROUZEL

LA « RENAISSANCE AFRICAINE » : UN DISCOURS SUD-AFRICAIN ?

ÉLABORÉ PAR THABO MBEKI, LE DISCOURS DE LA RENAISSANCE AFRICAINE VISE AVANT TOUT À LÉGITIMER LE RÉGIME SUD-AFRICAIN. IL CHERCHE ÉGALEMENT À ANCRER L'AFRIQUE DU SUD AU SEIN DE L'AFRIQUE, AFIN NOTAMMENT DE RENFORCER LE STATUT DE PRETORIA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. CEPENDANT, CE DISCOURS DÉPASSE LE CADRE SUD-AFRICAIN, CAR IL ENTEND CONTRIBUER À LA PRODUCTION D'UN SENS QUI SOIT PROPRE AU CONTINENT AFRICAIN.

Le 16 juin 1999, lors de son investiture comme président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki proclamait que « le XXI^e siècle sera africain ». Cette parole prophétique est symptomatique du discours de légitimation que ce dernier a construit autour de l'idée d'une renaissance du continent africain. La « renaissance africaine » s'est ainsi progressivement imposée comme un thème incontournable du lexique politique sud-africain, qu'elle soit stigmatisée comme étant purement incantatoire ou qu'elle anime de nombreuses discussions autour de sa définition.

Il ne s'agira pas ici de participer à ces débats normatifs ni d'évaluer la réalité effective d'une renaissance africaine ; il apparaît plus pertinent de la traiter en tant qu'idée et d'analyser son caractère performatif. Nous nous interrogerons donc sur ses conséquences pratiques, et notamment sur sa réappropriation par les différents acteurs. Nous chercherons à comprendre dans quelle mesure l'idée de renaissance africaine est susceptible de devenir « un *policy paradigm* et de s'imposer ainsi au sein d'institutions, tant au niveau national qu'international¹ ».

Le discours de la renaissance africaine est d'abord une composante de la politique d'image (et donc de puissance) du régime de Pretoria qui, affiché comme un modèle de « non-racialisme » et de démocratisation, se fait maintenant le chantre d'une renaissance du continent. Il paraît donc essentiellement destiné à servir les intérêts sud-africains. Cependant, construit à partir de références panafricaines, ce discours dépasse le simple cadre de l'Afrique du Sud et semble pouvoir être interprété par rapport au phénomène de « délocalisation du sens » que Zaki Laïdi associe au processus de mondialisation². Dans quelle mesure peut-il alors favoriser l'émergence, sur la scène internationale, d'un message africain susceptible de mobiliser les populations du continent ?

UN DISCOURS DE LÉGITIMATION DU RÉGIME SUD-AFRICAIN

Dans la lignée des discours ayant structuré la période de transition des années 90 (« réconciliation nationale », « *rainbow nation* », « Ubuntu », « Masakhane »), celui de la « renaissance africaine » permet de légitimer les nou-



velles institutions sud-africaines. Son contenu est cependant significatif de l'évolution plus africaniste du régime de Pretoria et de l'emprise croissante qu'y exerce Thabo Mbeki. Parfois évoqué par Nelson Mandela, le thème de la renaissance africaine se développe en effet avant tout autour de la personne du nouveau président. En 1997, dans un document intitulé « *The African Renaissance: a workable dream* », un de ses proches conseillers, Vusi Mavimbela, élaborait une vision plus substantielle de ce qui constituait jusque-là un simple slogan. Différents discours de Thabo Mbeki vont ensuite préciser sa conception de la renaissance africaine. Dans une définition très large, celle-ci doit être interprétée comme « un renouveau de l'Afrique en termes de démocratisation ainsi que de développement économique et culturel ». Selon Thabo Mbeki, la renaissance africaine vise à construire un « nouveau monde africain » fait de « démocratie, de paix et stabilité, de développement durable et de vie meilleure pour le peuple, d'absence de racisme et de sexisme, d'égalité entre nations et d'un système de gouvernance internationale qui soit juste et démocratique ».

Le thème de la renaissance africaine sert d'abord à légitimer le pouvoir du nouveau président sud-africain. Celui-ci, ne bénéficiant pas du charisme de Nelson Mandela, doit en effet se construire une stature présidentielle ; ce grand dessein va lui permettre de se projeter sur la scène internationale, mais surtout de se forger une image publique singulière à l'intention de la population sud-africaine. Exilé de 1962 à 1990, produit d'une formation de type occidentale acquise notamment en Angleterre (université du Sussex), Thabo Mbeki entend briser son image d'homme coupé de ses racines africaines. Le discours de

la renaissance africaine s'inscrit donc au cœur d'une stratégie d'« africanisation » et de communication : lors de la campagne électorale de 1999, Mbeki s'exprimera le plus souvent possible dans les langues vernaculaires du pays. La renaissance africaine représente aussi, pour ce dernier, un moyen de renforcer sa légitimité au sein de l'African National Congress (ANC), en répondant, au moins symboliquement, aux critiques de la frange « africaniste » du parti. Celle-ci dénonce les trop grandes concessions accordées par le gouvernement à la communauté blanche, qui se voit notamment reprocher une implication insuffisante dans le processus de transformation du pays alors qu'elle continue à bénéficier, grâce à la politique de réconciliation nationale, d'une situation matérielle confortable. Pour tenir compte de cette sensibilité africaniste, le nouveau président sud-africain s'est savamment entouré de conseillers issus de la mouvance du Black Consciousness (tel le révérend Frank Chikane, directeur général et coordinateur du bureau de la présidence). Les liens tissés par Thabo Mbeki avec cette tendance des mouvements de libération ne résultent d'ailleurs pas d'une récente conversion opportuniste. Au cours des années 70, Mbeki avait en effet joué un rôle important dans l'établissement de relations entre l'ANC en exil et le mouvement du Black Consciousness de Steve Biko, alors principal vecteur de l'opinion noire à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

En reprenant ainsi à son compte une partie de l'héritage du nationalisme noir, Thabo Mbeki a dépouillé le Pan African Congress et l'Azanian People Organisation de leur fonds de commerce idéologique, contribuant à leur affaiblissement lors des élections générales du 2 juin 1999. Le discours sur la renais-

sance africaine sert donc également sa stratégie d'unification du vote noir. Il facilite notamment le rapprochement avec l'Inkatha Freedom Party (IFP), ancien parti ennemi. L'idée de renaissance africaine est en effet reprise par Mangosuthu Buthelezi qui, dans l'optique d'une libération culturelle, y voit un moyen de légitimer l'intégration du système de la chefferie traditionnelle (sa principale ressource politique) dans les structures étatiques.

Cependant, le président sud-africain se démarque d'une conception africaniste radicale puisqu'il adopte une définition inclusive du terme « africain », qu'il ne fonde pas sur des idées primordialistes. Selon lui, l'africanité (et donc ici la sud-africanité) n'a pas de fondement racial ni ethnique, elle englobe toutes les communautés. Le discours de la renaissance africaine se situe donc dans la continuité de celui sur la « réconciliation nationale » prêché par Nelson Mandela, même si son versant plus africaniste met davantage l'accent sur l'idée de transformation de l'Afrique du Sud au profit des laissés-pour-compte de la politique d'apartheid. Il permet ainsi de légitimer les nouvelles institutions étatiques à travers un « nationalisme civique » (et non ethnique) fondé sur un *projet* de société³.

Un tel projet implique dès lors une adhésion individuelle minimale à l'objectif de transformation de l'État sud-africain. Les dirigeants sud-africains le conçoivent donc comme « un plébiscite de tous les instants » en faveur de la reconstruction du pays. De part son caractère programmatique, le discours de la renaissance africaine est d'ailleurs susceptible de mobiliser plus efficacement les différentes communautés sud-africaines, et particulièrement les minorités, souvent peu enclines à se

reconnaître dans une nation qu'elles perçoivent comme se réalisant au détriment de leur identité particulière.

Le projet de renaissance africaine permet aussi à Thabo Mbeki d'adapter l'idéologie du Black Consciousness au contexte actuel de mondialisation. Traditionnellement anticapitaliste, le discours africaniste est associé au néolibéralisme par le nouveau président sud-africain afin de gagner les faveurs des entrepreneurs noirs. À l'image de l'African Renaissance Holdings récemment créée, la communauté du *black business* reprend en effet avec vigueur la thématique de la renaissance africaine, dont elle se veut le fer de lance. La référence à cette dernière favorise en outre le renforcement des liens entre la nouvelle élite politico-administrative et l'élite économique noire, confortant ainsi l'espace identitaire de la bourgeoisie noire émergente. Le président sud-africain renforce de la sorte sa légitimité au sein d'une catégorie sociale dont le soutien lui sera de plus en plus nécessaire pour consolider son pouvoir. Mais, plus généralement, l'idée de renaissance africaine s'adresse à la communauté des affaires dans son ensemble. Celle-ci y trouve en effet une ressource pour affirmer son adhésion au projet de la nouvelle nation sud-africaine. La renaissance africaine symbolise ainsi les pratiques économiques de *black empowerment* et d'*affirmative action* qui servent notamment à « africaniser » les firmes sud-africaines, encore largement contrôlées par la communauté blanche. Le discours de la renaissance africaine conforte donc, d'une part, le soutien des milieux économiques au nouveau régime et, d'autre part, renforce leur légitimité aux yeux de la population noire, en projetant une image surévaluée de leur transformation.



Parallèlement, en répondant aux conceptions économiques de l'IFP, le volet néolibéral du projet de renaissance africaine permet d'élargir, au sein de la communauté noire, l'éventail des soutiens à la politique macro-économique de rigueur du gouvernement. Thabo Mbeki se trouve alors dans une position renforcée pour répondre aux critiques virulentes, émergeant notamment de la confédération syndicale de la Cosatu, qui s'expriment à l'encontre du programme GEAR (Growth Employment and Redistribution), jugé destructeur d'emplois publics et insuffisant en matière de redistribution des richesses. Progressivement, la notion de renaissance africaine est devenue une référence quasi incontournable du politiquement correct sud-africain. Dans la lignée des termes de la « *rainbow nation* » ou du « RDP » (Reconstruction and Development Program), le thème de « renaissance africaine » a intégré le lexique nécessaire à la formulation de projets cherchant à bénéficier de ressources publiques. Élaboré et proclamé par le pouvoir, il se répand progressivement au sein de la société sud-africaine. Sa diffusion est d'ailleurs facilitée par le caractère symbolique qu'il a progressivement acquis et qui lui permet d'être réapproprié par une multitude d'acteurs, pour atteindre des objectifs très divers. Instrument de marketing, la renaissance africaine investit aussi la sphère publicitaire et devient un véritable phénomène de mode au sein de la société sud-africaine.

La référence à ce thème est également devenue un exercice quasi obligé des discours des chefs d'État en visite en Afrique du Sud. Pretoria présente en effet la renaissance africaine comme le vecteur central de sa politique étrangère. Ainsi, dès 1993, l'ANC déclarait

que l'un des principes de la politique étrangère du gouvernement sud-africain serait de refléter les intérêts de l'Afrique. Et, en 1997, un document rédigé pour le 50^e congrès de l'ANC faisait du thème de la renaissance africaine le principal pilier de la politique internationale de l'Afrique du Sud, visant à intégrer cette dernière au sein du continent africain.

UN DISCOURS D'AFRICANISATION DE L'AFRIQUE DU SUD

Pendant les années d'apartheid, l'Afrique du Sud sous domination de la minorité blanche était davantage une extension de l'Europe que de l'Afrique. Malgré la poursuite de relations ambiguës avec des pays tels que le Malawi, le Zaïre ou la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud se trouvait donc coupée des États africains, unis dans leur condamnation du régime raciste. À la suite des élections démocratiques de 1994, le nouveau régime a inauguré une politique de normalisation de ses relations internationales, notamment à l'égard de l'Afrique.

L'émergence du thème de la renaissance africaine est donc symptomatique du recentrage progressif de l'Afrique du Sud sur son continent. Pretoria a ainsi intégré l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Southern Africa Development Community (SADC), établi des missions diplomatiques avec la plupart des pays africains et s'est engagé avec plus ou moins de succès dans la résolution de différentes crises africaines (Grands Lacs, Congo, Angola, Mozambique ou Lesotho). Ainsi, pour Nelson Mandela, « l'Afrique du Sud ne peut échapper à son destin africain ». Cependant, l'implication de ce pays sur le continent est essentiellement guidée par des raisons d'intérêt national. Elle vise avant tout

à assurer sa propre sécurité (entendue au sens large), notamment à travers une coopération accrue avec les pays voisins dans les domaines militaire, policier, environnemental et surtout économique.

Le thème de la renaissance africaine exprime également l'intérêt économique (en termes d'opportunités commerciales et d'investissements) de l'Afrique du Sud à s'orienter sur le continent. Repris comme étendard par la communauté des affaires, un tel discours permet de légitimer la pénétration des compagnies sud-africaines en Afrique, notamment en concurrençant les intérêts non-africains. En outre, les produits manufacturés sud-africains, insuffisamment compétitifs, bénéficient sur les marchés africains (et de façon significative en Afrique australe) d'un avantage de proximité sur ceux du Nord. L'Afrique est donc devenue un partenaire commercial primordial pour l'Afrique du Sud. Pretoria a en effet besoin de ses échanges avec le continent pour équilibrer sa balance commerciale, d'autant plus que ses exportations vers les pays asiatiques ont diminué depuis la crise qui les a frappés. Mais, surtout, la promotion des exportations s'inscrit dans la stratégie de croissance interne de l'Afrique du Sud telle qu'elle est définie par le programme GEAR.

Toutefois, si l'on excepte le marché de la Southern Africa Customs Union (Botswana, Lesotho, Namibie et Swaziland), fondamental pour les échanges économiques de Pretoria, les intérêts économiques de l'Afrique du Sud sur le continent sont encore mineurs comparé aux bénéfices qu'elle tire de ses relations avec les grandes puissances économiques mondiales. Le marché africain est néanmoins d'une importance croissante pour l'Afrique du

Sud et doit donc être considéré en termes de potentialités futures pour le pays. D'autant plus que cette projection économique est susceptible de se traduire par un renforcement des intérêts non-économiques de l'Afrique du Sud, en particulier sur le plan politique.

Le discours de la renaissance africaine vient également renforcer le statut de leader dont l'Afrique du Sud dispose *de facto* sur le continent, grâce notamment à sa puissance militaire et économique. Le pays se présente ainsi comme le modèle d'une renaissance africaine dont il a largement façonné les contours à son image : sa rhétorique est en effet largement calquée sur celle de la « nouvelle Afrique du Sud ». Profitant de l'image positive construite autour de son expérience de démocratisation, l'Afrique du Sud se projette comme la conscience morale du continent. Les dirigeants sud-africains martèlent un discours très proche de celui des Nations unies, notamment en matière de démocratie et de droits de l'homme. Cette posture morale facilite la revendication sud-africaine d'une position de leadership en Afrique. Outre son statut de leader sur le plan militaire, l'Afrique du Sud cherche ainsi, à travers le discours de la renaissance africaine, à se doter des attributs d'une « puissance civile » fondée sur une autorité morale, et avant tout relayée par des vecteurs culturels et surtout économiques⁴. Pretoria se considère donc comme un moteur de la renaissance africaine, légitimant ainsi son engagement sur le continent.

Cette déclaration d'Alec Erwin, ministre du Commerce et de l'Industrie, est significative du rôle de locomotive que l'Afrique du Sud entend jouer en Afrique : « Guidé par l'idéal de la renaissance africaine, le gouvernement poursuit son objectif de développement



des échanges commerciaux et d'implantation en Afrique afin de promouvoir la régénération et le développement du continent. » Déjà, en 1940, le Premier ministre Jan Smuts affirmait que l'Afrique du Sud devait prendre la tête d'un « développement panafricain », déclarant ainsi : « *If we wish to take our rightful place as the leader in pan-African development and in the shaping of future policies and events in this vast continent, we must face the realities and the facts of the present and seize the opportunities which these offer. All Africa may be our proper market if we will but have the vision, and far-sighted policy will be necessary if that is to be realised*⁵ ». L'idée d'un leadership sud-africain dans la modernisation de l'Afrique, qui se heurtait jusqu'alors à la situation de paria de l'Afrique du Sud d'apartheid, est donc récurrente pour légitimer la politique étrangère sud-africaine, et notamment son statut de puissance régionale. Cette idée est d'ailleurs partagée au niveau international, certains États poussant l'Afrique du Sud à assumer un rôle plus actif à l'égard du continent. À l'image de Julius Nyerere, certaines voix africaines demandent également à l'Afrique du Sud de prendre ses responsabilités envers le continent et de répondre aux attentes des peuples ayant aidé l'ANC dans sa lutte contre l'apartheid.

Ces pressions en faveur d'un engagement sud-africain dans la sécurisation de l'Afrique (notamment de l'Afrique australe) sont d'ailleurs renforcées par une tendance à la subsidiarité dans le maintien de la paix. Les États-Unis incitent ainsi fortement Pretoria à participer à la nouvelle formule de l'African Crisis Response Initiative, qui s'inscrit désormais dans le cadre des conceptions de l'OUA sur le maintien de la paix. Si le discours de la renaissance

africaine a permis d'apporter une réponse essentiellement symbolique à ces préoccupations, il tend cependant à se matérialiser par une implication sud-africaine plus marquée. Depuis son élection, Thabo Mbeki a été très présent lors des sommets de l'OUA, notamment dans le domaine de la gestion des conflits. De même, la nouvelle ministre des Affaires étrangères, Nkosazana Dlamini-Zuma, joue un rôle diplomatique plus actif dans les conflits d'Afrique centrale. L'Afrique du Sud a d'ailleurs décidé, pour la première fois et après de longues réticences, d'envoyer des troupes pour les opérations de maintien de la paix (même si l'application concrète de cette décision demeure soumise à certaines conditions comme la persistance d'un cessez-le-feu).

Le discours de la renaissance africaine permet également à l'Afrique du Sud de se positionner en tant que porte-parole du continent africain et de légitimer ses intérêts sur le plan mondial. Selon Thabo Mbeki, par exemple, l'acceptation de la candidature du Cap aux jeux Olympiques de 2004 aurait traduit un engagement de la communauté internationale en faveur de la renaissance africaine. De même, dans sa candidature à un siège permanent au sein d'un conseil de sécurité de l'Onu refondé, le thème de la renaissance africaine permet à Pretoria de se présenter à la fois en tant que représentant de l'Afrique et comme candidat africain idéal. Le repositionnement stratégique de l'Afrique du Sud sur le continent est donc essentiel à sa politique de puissance au niveau international.

Pour autant, si elle est indéniable, l'orientation africaine de l'Afrique du Sud est à relativiser. Contraint par sa situation interne, la République sud-africaine cherche en priorité

à conforter sa propre reconstruction, ce qui passe notamment par un développement de ses intérêts hors d'Afrique. Afin de résister à la marginalisation économique du continent, elle doit renforcer son ancrage au sein des grands blocs économiques mondiaux : l'Union européenne, son premier partenaire commercial ; les États-Unis, premier investisseur extérieur dans le pays ; et encore l'Asie, avec qui les relations ne cessent de se renforcer. Le thème de la renaissance africaine n'est donc mobilisé que lorsque l'intérêt national sud-africain le requiert. Il n'a, ainsi, joué aucun rôle lors des négociations de l'accord de libre-échange entre l'Afrique du Sud et l'Union européenne. Parallèlement, cette référence morale s'éclipse face aux enjeux de la *realpolitik* (notamment lors de l'intervention au Lesotho) et aux intérêts économiques sud-africains (Pretoria a, par exemple, vendu des armes aux différents protagonistes du conflit des Grands Lacs).

« Renaissance africaine » rime donc bien souvent avec « Afrique du Sud d'abord ! ». Et ce d'autant plus que les Sud-Africains ont tendance à considérer que ce qui est bon pour leur pays l'est aussi pour le continent, un sentiment qui découle largement d'une réelle méconnaissance sud-africaine de l'Afrique. Thabo Mbeki souligne ainsi que « les Sud-Africains connaissent mieux Francfort que Nairobi ». Aussi, malgré une identification très forte à son africanité, la population sud-africaine ne manifeste qu'un intérêt très limité envers les pays du continent. La crédibilité de l'Afrique du Sud à porter une renaissance africaine s'en trouve donc affectée, d'autant plus qu'elle est également minée par le développement de la xénophobie dans le pays, ainsi que par une politique d'immigration

très stricte à l'encontre des ressortissants africains. La légitimité de l'Afrique du Sud à représenter les intérêts du continent au niveau international est donc contestée par certains pays africains qui dénoncent, entre autres, sa proximité avec les pays du Nord.

L'étroitesse des liens de l'Afrique du Sud avec les États-Unis est notamment illustrée par la création d'une Commission bilatérale entre les deux États, mécanisme exceptionnel dans le dispositif de relations internationales de Washington ; cependant, afin de marquer son indépendance, Pretoria cultive soigneusement ses relations avec des États « parias » tels Cuba ou la Libye, et de vifs différends commerciaux existent entre les deux pays, à l'image de celui sur l'usage de médicaments génériques dans la lutte contre le sida. Une logique de méfiance est ainsi à l'œuvre à l'égard de l'Afrique du Sud et de sa position hégémonique. Le développement d'échanges inégaux au profit de Pretoria porte en effet le risque d'une déstructuration des économies africaines, spécialement au sein de la SADC⁶.

Sous l'impact d'une politique d'exportation agressive, la part de l'Afrique du Sud dans les importations zimbabwéennes est, par exemple, passée de 19 % à 37 % entre 1990 et 1997. La Namibie, le Zimbabwe ou la Zambie dénoncent dès lors la domination économique de l'Afrique du Sud et manifestent leurs craintes face à une sud-africanisation de l'Afrique australe. Ces tensions commerciales trouvent un écho sur le plan politique, notamment à travers le conflit qui oppose Pretoria et Harare au sujet de la direction de l'organe de sécurité de la SADC. Le Zimbabwe, principal opposant à la puissance sud-africaine, entend faire de cet organe



une institution au fonctionnement autonome par rapport à la SADC, présidée par l'Afrique du Sud⁷.

Ces résistances soulignent que le projet de renaissance africaine sert avant tout les intérêts sud-africains. Or, s'il a été principalement élaboré au profit de Thabo Mbeki, celui-ci dépasse le simple cadre de l'Afrique du Sud. En effet, même s'il reste largement entretenu par la puissance du message sud-africain, le discours de la renaissance africaine acquiert une progressive autonomie à travers sa diffusion au sein des sociétés africaines.

**LA RENAISSANCE AFRICAINE :
VERS LA PRODUCTION D'UN ESPACE
DE SENS AFRICAIN ?**

Alors que, dans le contexte de la guerre froide, les dynamiques africaines étaient essentiellement « lues, dites et interprétées par des regards extérieurs⁸ », le discours de la renaissance africaine permet à l'Afrique d'être perçue comme productrice de son propre sens. La fin des rivalités Est-Ouest ainsi que le contexte de mondialisation autorisent l'ouverture d'un « espace de sens » pour le continent africain⁹. Exprimant une identité collective singulière et opposable au reste du monde, le discours de la renaissance africaine apparaît comme une tentative de définition d'un tel espace. Il participe à la production d'un « imaginaire régional » africain qui, servant de référent aux comportements d'acteurs variés, tend à se matérialiser et à se renforcer grâce à sa progressive institutionnalisation.

Puisant dans le répertoire du panafricanisme, la renaissance africaine est une notion ancienne réintroduite dans un contexte inédit. Elle vise à revaloriser le passé de l'Afrique en affirmant que son histoire ne commence

pas avec la colonisation et fait partie intégrante de la civilisation humaine. Par ailleurs, tourné vers l'avenir, le discours de la renaissance africaine permet aussi de catalyser les dynamiques nouvelles qui animent le continent dans tous les domaines. À travers cette réhabilitation des sociétés africaines, il entend casser le dogme de l'« exceptionnalité africaine » et projeter une image alternative à celle de « l'enfant africain qui meurt de faim ». Il est fondamentalement un rejet de l'afro-pessimisme et milite pour une reprise en main, par les Africains, de leur propre destinée. Le thème de la renaissance africaine invite donc les pays du continent à se repositionner sur la scène internationale, notamment en repensant leur rapport aux grandes puissances sur une base égalitaire.

Inspirée de la « renaissance asiatique » et du « miracle économique de l'Asie du Sud-Est », la vision de la renaissance africaine réinterprète l'imaginaire panafricain traditionnel pour l'articuler à l'environnement actuel de démocratisation et de mondialisation¹⁰. Affirmant que la lutte pour le développement ne peut être gagnée en dehors du contexte de l'économie mondiale, Thabo Mbeki met la dimension économique au cœur du projet de renaissance africaine. Il invite les pays africains à créer un environnement favorable à la construction d'économies modernes. Ce qui signifie, selon lui, une diminution du rôle de l'État dans l'économie, notamment par le recours aux privatisations et au renforcement du partenariat public-privé. Parallèlement, l'État doit créer un environnement favorable à l'attrait de capitaux, que ce soit au niveau national ou par la formation d'associations économiques régionales qui élargissent les marchés africains. Émanant du continent, le discours

sur la renaissance africaine apparaît donc comme un moyen d'« africaniser » les conceptions néolibérales de « bonne gouvernance ». Toutefois, cette adhésion aux principes économiques orthodoxes n'empêche pas une remise en question des prescriptions financières des bailleurs de fonds internationaux. Un renforcement de la capacité de négociation des pays africains (notamment à travers une amélioration de la souveraineté collective du continent ou des pays du Sud en général) est en effet susceptible d'infléchir les politiques des institutions multilatérales.

Le versant politique de la renaissance africaine, très normatif, a été précisé seulement en 1998, lorsque Thabo Mbeki a mis l'accent sur l'importance de la démocratie. La restauration d'une image positive de l'Afrique passe selon lui par le rejet des gouvernements militaires, des partis uniques, de la corruption et autres pratiques politiques qui entretiennent l'idée d'un continent incapable de bonne gouvernance. Parallèlement, l'engagement en faveur des droits humains (et particulièrement des femmes) constitue une priorité de la renaissance africaine, qui reconnaît ainsi leur caractère universel. La violation de ces droits ne peut donc plus se justifier par leur stigmatisation en tant que valeurs occidentales. La seule politique légitime doit être fondée sur le principe « *the people shall govern* » (principe qui avait guidé la lutte de libération en Afrique du Sud).

Pour autant que ces principes soient respectés, la valorisation des normes démocratiques n'implique cependant pas l'imposition d'un modèle unique qui serait calqué sur celui des pays occidentaux, mais elle ouvre la voie à un devoir d'ingérence, notamment lorsque les libertés fondamentales sont en cause. Pos-

tulant que ce qui se passe dans un pays africain a des répercussions sur l'ensemble du continent, l'idée de renaissance africaine remet en cause la notion de souveraineté nationale au profit d'une souveraineté continentale. Une conception qui trouve d'ailleurs un écho au sein de l'OUA (notamment auprès de son secrétaire général, Salim Ahmed Salim) et dans le traité de la SADC, qui reconnaissent également la nécessité de redéfinir la souveraineté.

La vision de la renaissance africaine propose de fonder la solidarité africaine sur un « panafricanisme civique » (basé sur une adhésion à des principes démocratiques) et non plus seulement sur la traditionnelle rhétorique de l'unité et de la parenté africaine. Elle peut donc conduire à renforcer les dissensions entre pays africains. Le gouvernement sud-africain a ainsi adopté des positions contraires à celles d'autres pays africains, y compris de proches alliés¹¹. Plus généralement, la notion de renaissance africaine incite à redéfinir les relations entre États africains, partant de l'idée que « ce qui gouverne les relations internationales n'est pas l'amitié ni un sens idéaliste de la camaraderie, mais des intérêts¹² ».

En voie de diffusion à l'extérieur de l'Afrique du Sud, la renaissance africaine constitue ainsi un discours africain alternatif aux ordres politiques nationaux qui prévalent dans la plupart des pays du continent. Ce discours incarne aussi, à travers sa mise en avant des acteurs africains, une vision alternative à un ordre mondial largement dominé par les pays occidentaux. De ce fait, il ouvre la voie à l'émergence de conceptions hétérodoxes sur l'avenir de l'Afrique. Dans tous les secteurs, il soulève des questions du type :



comment « africaniser » l'économie, la justice, la culture, la santé, le système scolaire ou encore les sciences sociales¹³ ? Bien que marginal, ce discours normatif est donc susceptible de mobiliser les aspirations de nombreux Africains (notamment les représentants de la société civile) et de se répercuter dans le fonctionnement des institutions gouvernementales du continent. Dès lors, il s'agit en quelque sorte de savoir comment l'espace de sens qu'il constitue peut aider les institutions africaines à « penser ».

Le discours de la renaissance africaine est ainsi repris dans différents espaces institutionnels où il contribue à structurer les stratégies d'acteurs. Ceux-ci, en se le réappropriant pour défendre leurs intérêts, contribuent dans le même temps à le renforcer, et participent donc à la production de son espace de sens. La subsistance et le développement du projet de renaissance africaine dépendront largement de son institutionnalisation, un processus encore trop récent pour être évalué, mais dont certaines dynamiques peuvent déjà être soulignées. Outre sa forte dimension symbolique, le discours sur la renaissance africaine est aussi un programme d'action qui implique diverses institutions.

C'est logiquement en Afrique du Sud, sous l'impulsion de l'État, que cette dynamique volontariste est la plus avancée. Thabo Mbeki a créé un comité interministériel sur la renaissance africaine, et le projet anime dorénavant l'élaboration de certaines politiques publiques. Le ministère de l'Éducation a, par exemple, lancé un programme de ressources humaines destiné à renforcer les liens avec les étudiants et les universitaires africains. De même, l'université de Durban-Westville a créé un centre de la « Renaissance africaine » afin de mieux

sensibiliser les étudiants sud-africains aux réalités de leur continent.

Dans le même temps, les dirigeants sud-africains cherchent à élargir la diffusion de ce discours au nord du Limpopo, particulièrement au sein de l'intelligentsia africaine. Une conférence sur la renaissance africaine, organisée à Johannesburg en septembre 1998, a ainsi permis à de nombreux universitaires africains de débattre du sujet. En octobre 1999, une autre conférence, soutenue par l'OUA, a mobilisé encore davantage d'intellectuels et de personnalités de l'ensemble du continent. Parallèlement, un Institut de la renaissance africaine est chargé de « porter » ce discours à travers tout le continent. L'Afrique du Sud s'active également à faire valoir le projet de la renaissance africaine dans les forums multilatéraux, particulièrement au sein de ceux qu'elle préside : Cnuced, Commission des droits de l'homme des Nations unies, Mouvement des non-alignés, et surtout SADC où l'Afrique du Sud joue un rôle moteur dans les dynamiques de coopération. Le rôle actif de ce pays, désormais en collaboration avec le Nigeria, est aussi susceptible de renforcer l'efficacité de fonctionnement d'une OUA en cours de restructuration, notamment dans le domaine de la gestion des conflits.

Le développement du thème de la renaissance africaine dépendra cependant avant tout de sa capacité à se greffer sur des dynamiques africaines existantes, notamment en leur donnant une signification adaptée au nouveau contexte de mondialisation. Pour Thabo Mbeki, le projet de renaissance africaine sera davantage porté par les forces sociales africaines que par les États, souvent en crise ou en situation de retrait. Ainsi, sous l'impulsion du secteur privé, le renforcement

des liens économiques de l'Afrique du Sud avec le continent favorise la construction d'un « espace marchand » qui donne une réalité matérielle à l'espace de sens régional¹⁴. Une tendance surtout manifeste en Afrique australe, avec l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange, mais qui peut également bénéficier d'un renforcement de la coopération entre blocs économiques régionaux africains.

Parallèlement, le discours de la renaissance africaine est progressivement repris par les sociétés africaines. La norme démocratique qu'il véhicule sert en effet de plus en plus de référence aux différents acteurs non-gouvernementaux. Dans la région australe, les partis politiques, les ONG ou encore les syndicats s'organisent progressivement en réseaux transnationaux, en connexion étroite avec leurs homologues sud-africains qui, mieux structurés, entendent faire valoir leur modèle de gouvernance.

Élaboré en Afrique du Sud au profit de Thabo Mbeki, le discours de la renaissance africaine est fondé, et c'est là sa force principale, sur la convergence d'intérêts d'acteurs divers, qu'ils soient sud-africains, africains ou non-africains. Il catalyse donc de multiples dynamiques, parfois contradictoires, et apparaît ainsi susceptible de fonctionner comme une prophétie autoréalisatrice.

Si le projet de renaissance africaine suscite des débats souvent passionnés au sujet de son contenu (notamment sur son « africanité » et son caractère néolibéral), ceux-ci ne doivent cependant pas occulter le fait qu'il représente avant tout un message puissant en provenance du continent. Dès lors, il est important de rechercher en quoi un tel discours

permet à l'Afrique de renforcer la production d'un sens qui lui soit propre et se constitue en contrepoint par rapport à l'ordre international dominant¹⁵. De rechercher en quoi, *quelle que soit sa nature*, il peut favoriser la réhabilitation de l'Afrique dans les dynamiques mondiales.

Ivan Crouzel
CEAN

1. Pour reprendre une analyse de P. Hall in « Policy paradigms social learning and the State », *Comparative Politics*, n° 25, avril 1993, pp. 275-296.

2. Z. Laïdi (dir.), *Géopolitique du sens*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

3. J. Stremlau, « African Renaissance and international relations », *South African Journal of International Affairs*, vol. 6, n° 2, 1999, pp. 61-80.

4. M. Foucher (dir.), *L'Afrique du Sud entre l'Afrique australe et le continent*, Paris, Belin, 1999.

5. Cité in P. Vale et S. Maseko, « South Africa and the African Renaissance », *International Affairs*, vol. 74, n° 2, 1998, p. 274.

6. Robert Mugabe, président du Zimbabwe, critiquait ainsi l'Afrique du Sud lors du sommet économique de la SADC en mai 1996 : « *South Africa cherishes the notion that because it is the most developed country in the region it can use other SADC countries as receptacles for its goods while protecting its own industries* ». Voir F. Ahwiring-Oben et P. McGowan, « Partner or hegemon? South Africa in Africa », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 16, n° 1, p. 187. L'Afrique du Sud tentera néanmoins de répondre à ces critiques à travers l'ouverture de négociation sur un accord de libre-échange au sein de la SADC.

7. En août 1999, c'est le Mozambique, un proche allié de l'Afrique du Sud dans la région, qui a accédé à la présidence de la SADC. Fin octobre 1999, ce conflit a pris une nouvelle tournure avec la décision des ministres de la Défense et des Affaires étrangères de la SADC de placer l'organe de sécurité sous la responsabilité du sommet de la SADC, mettant ainsi fin à son autonomie de fonctionnement.

8. F. Constantin, « L'Afrique subsaharienne : du contresens au contrepoint ? », in Z. Laïdi (dir.), *Géopolitique du sens*, op. cit., p. 339.

9. Z. Laïdi définit les espaces de sens comme « des espaces flous qui par tâtonnement tentent de dégager un "Nous" construit autour de significations régionales communes ». Voir *Géopolitique du sens*, op. cit., pp. 9-10.

10. C. Landsberg et F. Kornegay, « The African Renaissance : a quest for pax africana and pan-africanism », *South Africa*



and Africa: Reflections on the African Renaissance, Fondation for Global Dialogue, occasional paper n° 17, octobre 1998, p. 19.

11. Comme le démontre cette déclaration de Mandela au sommet de la SADC de Blantyre en 1996 : « *At some point therefore, we, as a regional organisation, must reflect on how far we support the democratic process and respect for human rights. Can we continue to give comfort to member states whose actions go so diametrically against the values and principles we hold so dear and for which we struggled so long and so hard? Where we have, as we sadly do, instances of member states denying their citizens these basic rights, what should we as an organisation do or say?* »

12. V. Mavimbela, *Sunday Times*, 13 sept. 1998.

13. Voir, par exemple, Y. Mokgoro, « Ubuntu and the law in South Africa », *The African Renaissance*, occasional paper, Konrad Adenauer Foundation Johannesburg, mai 1998, pp. 49-54. Ces questions sont également au cœur des débats qui animent le Codesria : M. Mamdani, « Les études africaines doivent-elles devenir un nouveau terrain d'éducation bantoue à l'université de Cape Town ? », *Bulletin du Codesria*, n° 2, 1998, pp. 12-16 ; K. Kwaa Prah, « Relations entre chercheurs africains et intellectuels africanistes. État des lieux », *Ibid.*, n° 3/4, 1998, pp. 24-38.

14. Z. Laïdi., *Géopolitique du sens*, *op. cit.*, p. 44.

15. Pour reprendre une idée de François Constantin dans « L'Afrique subsaharienne... », *art. cit.*, p. 352.